ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

RÉUNION DU BUREAU DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE LA FRANCOPHONIE (APF)

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'APF
- Phnom Penh, (Cambodge)
- 8 au 10 février 2012

PARTICIPANTS

- M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, président de la Section du Québec de l'APF et vice-président de l'APF
- Mme Johanne Whittom, directrice de cabinet du président
- Mme Marie-Eve Vermette, secrétaire administrative de la Section du Québec de l'APF.

CONTEXTE

- Le Bureau représente l'exécutif de l'APF. Entre les sessions annuelles de l'organisation, il contrôle l'exécution des décisions de l'Assemblée plénière et veille à l'application des motions adoptées, résolutions prises et recommandations émises par l'Assemblée plénière. En outre, il coordonne l'activité des commissions permanentes de l'APF, examine les questions relatives à l'admission de sections et à la modification de leur statut, et enfin, il adopte le budget de l'Assemblée.
- Le Bureau se réunit au moins deux fois par année, soit une fois à la veille de la Session de l'APF et à une deuxième occasion pour une réunion intersessionnelle.

THÈMES

- Travaux des commissions
- Rapports des chargés de mission régionaux
- Suivi des travaux du Réseau des femmes parlementaires de l'APF
- Rapport du trésorier sur le projet de budget 2012
- Examen de la situation dans divers pays
- Financement de la Francophonie internationale
- XXXVIIIe Session de l'APF
- Suivi des programmes de coopération interparlementaire
- Suivi des missions d'observation électorale de la Francophonie
- Projet de calendrier des activités prévues pour 2012
- Plan de communication
- Ordre de la Pléiade.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Affirmer et maintenir le leadership de la Section du Québec auprès des partenaires de la Francophonie et, en particulier, au sein de l'instance exécutive de l'APF.
- Faire valoir la position de la Section du Québec sur la question du statut de certaines sections de l'APF à l'étude.
- Sensibiliser les membres du Bureau à l'importance des programmes de coopération de l'APF pour la promotion de la démocratie parlementaire et, si nécessaire, proposer des mesures pour bonifier et développer ces programmes.
- Contribuer à la recherche d'une solution pour rallier la majorité des membres du Bureau sur le projet d'étude, au sein de l'APF, du financement de la Francophonie internationale.
- Sensibiliser les membres du Bureau à l'importance pour les parlements membres de l'APF de maintenir leur cotisation à l'organisation et d'inciter leur gouvernement respectif à maintenir, pour leur part, leur cotisation à l'Organisation internationale de la Francophonie.
- Faire connaître et promouvoir le Forum mondial sur la langue française, un évènement de l'Organisation internationale de la Francophonie en collaboration avec le gouvernement du Québec qui aura lieu dans la ville de Québec, du 2 au 6 juillet 2012.
- Faire valoir le savoir-faire du Québec sur les différents sujets traités.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le Bureau a adopté une *Déclaration sur les situations politiques dans l'espace francophone* portant sur la Côte d'Ivoire, la Guinée, Madagascar et la Syrie. Le Bureau s'est également intéressé à la situation politique dans d'autres pays de la Francophonie, notamment la Mauritanie, le Niger, la Tunisie, l'Égypte et Haïti.
- Le Bureau a accepté le principe de la levée de la suspension de la section ivoirienne qui ne pourra toutefois intervenir que lorsque celle-ci sera officiellement constituée. Il a, par ailleurs, recommandé le maintien de la suspension des sections de la Guinée, de Madagascar et de la Syrie.
- Le Bureau a pris acte des activités de coopération récentes de l'APF et de celles prévues au calendrier pour la prochaine année. Il a, en outre, accepté la proposition de tenir le prochain Parlement francophone des jeunes (PFJ) en marge des Jeux de la Francophonie 2013 qui auront lieu à Nice. L'utilisation du Fonds spécial d'aide de l'APF pour Haïti et la mise en œuvre d'actions de coopération au bénéfice du Parlement haïtien ont également fait l'objet de débats.
- La Section du Québec a contribué à l'élaboration d'une solution pour rallier les membres du Bureau sur le projet d'étude, au sein de l'APF, du financement de la Francophonie internationale. La mise en œuvre de ce projet a été confiée à la Commission des affaires parlementaires de l'APF dont le président fera rapport lors de la prochaine réunion du Bureau.

COMMENTAIRES/CONCLUSIONS (SUITE)

- Les membres du Bureau ont convenu, sur proposition de la Section du Québec, qu'une correspondance du secrétaire général parlementaire serait transmise à l'ensemble des présidents de section de l'APF afin d'encourager les parlements à maintenir leur cotisation à l'organisation et à inciter leur gouvernement respectif à faire de même pour leur cotisation à l'Organisation internationale de la Francophonie.
- La Section du Québec a pu faire la promotion du Forum mondial sur la langue française qui aura lieu à Québec, du 2 au 6 juillet 2012, et réitérer son appui au Secrétariat de l'APF pour le bon déroulement des projets de l'organisation dans le cadre de cet évènement majeur.
- Le Bureau a accepté l'invitation de la Section de la Belgique (Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles) à tenir la prochaine Assemblée plénière de l'APF à Bruxelles, durant la semaine du 8 juillet 2012.
- La participation de la Section du Québec a contribué au rayonnement institutionnel de l'Assemblée nationale au sein de la Francophonie parlementaire.

COÛT[1]

- Per diem et autres frais	4 021,07 $
- Transport	21 092,60 $
Total	**25 113,67 $**

[1] Les frais de transport de M. Chagnon et de Mme Whittom incluent ceux de la 29e Conférence des présidents d'Assemblée du Canada (Edmonton, 2 au 5 février 2012).